

11.  
21  
12.  
12.

Canton N.

# Expeditions.

167.  
18.  
18.  
18.

D'avoir cette communication ouverte, elle passe par les endroits suivants: de Sion à Salpkisch à Lindew, aux bords de Loèche à la Guemmi & à l'Éprie de Schwarbach, ce qui fait une étendue de 9 lieux.

Il y a d'autres chemins qui sont très utiles, mais qui ne peuvent cependant être classés, qui dans la quatrième classe & considérés comme communication intérieure tels sont 1.° celui de Sion au pont de Loèche par la gauche du Rhône 2.° celui de Martigny à St. Pierre de Cluses par la droite du Rhône 3.° celui de la vallée de Conche depuis l'Origue à la Fourche 4.° celui de la vallée de Viège par Halden & la vallée de Sas 5.° celui de Loèche à Narogne 6.° celui de la vallée de Latschen 7.° celui de la vallée d'Herens 8.° celui de Fribourg par tête noire 9.° celui du val d'Ilies qui prendra Montthai.

lors que le gouvernement aura pu faire des sacrifices pour améliorer les communications du valais, il faudra sans doute alors changer cette classification; mais en attendant il faut en tenir à peu près.

En organisant ce qui concerne les pionniers vous en formerez un tableau exact, où ils seront numérotés & leurs noms de famille & de baptême inscrits; le lieu du chemin qui leur est confié désigné par une courte description & le nombre de toises de distance noté.

Fribourg 739.

Du 13. Decembre  
Au Préfet national à Fribourg.

964.

7 N. 740.

Vous trouverez sous ce pli les instructions de l'inspecteur des ponts & chaussées, des sous préfets & des pionniers, que vous voudrez bien remettre de suite à la fh: ad.; Je vous joins aussi copie de la lettre que je lui adresse par ce courrier afin que vous soyez au fait de tout ce qui concerne cette organisation.

Je vous charge cil: chef de notifier à tous les sous préfets, qu'ils sont en fonction & chargés de tout ce qui concerne les ponts & chaussées dans leurs districts respectifs en vertu de l'arrêté du conseil exécutif du 22. Octobre & conformément à mes instructions, qui leurs seront transmises par la fh: ad.

Ne conviendrait il pas, cil: chef que vous ferez aux sous préfets, en même temps un mot d'exhortation pour leurs faire sentir qu'il doivent s'acquiescer avec zèle des dites fonctions?

Fribourg 740.

A la chambre Administrative à Fribourg.

1021.

J'adresse à votre Préfet par ce courrier les Instructions de l'Inspecteur des ponts & chaussées celles des sous préfets & des pionniers; vous vous hâterez de leur en faire parvenir à chacun un exemplaire sitôt que les originaux vous auront été remis, ainsi que des autres pièces qui leurs sont nécessaires le tout comme il est expliqué dans les dites instructions.

Le Préfet notifiera incessamment à tous les sous préfets qu'ils sont en fonction & chargés de ce qui concerne les ponts & chaussées dans leurs districts respectifs en vertu de l'arrêté du conseil exécutif du 22. Octobre & conformément à mes susdites instructions que vous leurs ferez parvenir.

Comme

reponde.

reponde.

Comme nous serons encore dans une extreme penurie d'argent tant que durera la guerre, on est obligé d'y egard dans cette organisation des ponts & chaussées notamment pour l'établissement des pionniers et, conséquente vous n'en établiez que sur les routes de première & seconde classe, en vous conformant à la classification, que vous trouverez ici plus bas. Elle ne se rapporte pas exactement à votre projet, parce que je suis obligé de me régler d'après celui de la majorité des cantons; je peux vous citer celui de la St: Ad: de Berne qui ne met dans la première classe que la grande route de Morat par Berne à Zurich & à Valais, et celle de Berne à Thoun ne est mise qu'à la seconde classe quoi qu'elle aboutisse aux frontières, par l'Oboland, non plus que celle de Berne à Fribourg, Vous voudrez donc bien, cit: ad: classer vos routes comme suit, quant à ce qui concerne leur entretien.

Première Classe.

La route de grange Soubstrey à Biberen

Elle passe par Payerne, Corelles, Dompierre, Dondidier, Avanche, Faoug, Morat, Saupagny, & delà à Biberen.

Seconde Classe.

- 1. La route du pont de la St: Gene ou Neuenek jusqu'à Fribourg & delà par Dulle à châtel St: Denis vers Vevey.
- 2. Route de Morat vers Solenne prenant de la motte jusqu'à .....
- 3. Route de Fribourg par Payerne allant à Yverdon.
- 4. Route de Fribourg au bord du lac de Neuchâtel prenant de Grosley à Pontalban.

Troisième Classe

- 1. Route de Fribourg à Moudon & Ne
- 2. Route d'Estagnay à Bayern; prenant dans cette ville jusqu'au chemin d'Yverdon à .....
- 3. Route de Moudon à Dulle & la Finar.
- 4. Route de Fribourg à Morat.

En établissant les pionniers vous en ferez dresser un tableau, où ils seront portés par n: avec le lieu de leur habitation leurs noms de Baptême & de famille, avec une courte description de l'étendue de chemin qui leur sera confié & la quantité de bois de dix piés de Zurich qu'elle contiendra; & si quel sera confectonné vous m'en adresseris une copie.

Le choix du pié de Zurich n'est pas dû à un désir de lui donner la préférence

Sur les autres piés de l'Helvétie, mais uniquement au rapport exact qu'il a avec les nouvelles mesures de France qu'on nous fera apparemment adopter; et dans ce cas nous n'auront rien à changer à nos opérations, pour les quelles il existera de l'uniformité dans toute la République, Je vous adresse pour cet effet un étalon de ce piés.

Vous recevrez incessamment une soixantaine d'exemplaires de l'ouvrage de citoyen Guisan pour être distribués aux premiers ainsi que porte leurs instructions. Je desiré que vous vouliez bien vous donner des peines, cit. ad. pour établir cette organisation avec des soins et une exactitude qui ne laisse rien à desirer.

Berne. 711. A la chambre Administrative à Berne 965.  
1129

La pénurie d'argent extrême ou sekouwe la caisse nat. a déterminé le conseil exécutif à renvoyer pour quelque temps les projets pour le pont de la porte de morat. Comme il conviendrait de prévenir les accidens que sa vétusté pourroit occasionner, vous voudriez bien, citoyens ad. donner des ordres pour qu'un charpentier en fasse de suite une visite exacte et dressé un devis des réparations dont il a besoin; il devra passer chez moi pour me rendre compte de son état.

Du 14<sup>th</sup> Decemb.

Bern. 712. An den Regierungsrath der Stadt Bern 973.

Mittheilung über den Bau des neuen Brückens über den Aare bei der Mühle. Der Regierungsrath hat beschlossen, den Bau des neuen Brückens über den Aare bei der Mühle zu beschleunigen. Der Bauherr soll die Arbeiten so schnell als möglich vollenden. Die Kosten des Baues betragen 100000 Rthl. Der Bauherr soll die Kosten des Baues so schnell als möglich bezahlen. Die Arbeiten sollen so schnell als möglich vollendet werden.

Berne. 713. A la chambre Administrative à Berne 977.  
1019.

D'après l'arrêté du 22. Octobre je vous invite à me désigner les deux citoyens que vous croyez les plus capables de remplir la place d'Inspecteur des ponts & chaussées; ou si la chambre ne desiré pas en avoir un, de vouloir dans ce cas me nommer le membre quelle à chargé spécialement de cette partie importante.

En attendant le S. M. veut transmettre les Instructions des Inspecteurs aux des premiers & des sous-préfets, vous devriez vous hâter de les tracer, et mettre